

# VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES ENTREPRISES

## → PRISE DE CONTACT TÉLÉPHONIQUE

### Conseils pour préparer l'entretien téléphonique :

- Recherchez les artisans à contacter (pages jaunes, Internet, journaux, relations...)
- Prévoyez les dates et heures auxquelles vous êtes disponible
- Préparez ce que vous allez dire à l'entreprise : « **Bonjour, je m'appelle Manon, je suis actuellement en 3<sup>ème</sup> et je souhaite préparer un CAP Boulangerie, j'aimerais parler au responsable de la boutique...** »
- Utilisez un tableau de suivi pour noter les coordonnées des entreprises que vous souhaitez contacter.

### Le contact téléphonique :

#### C'est vous qui appelez :

- Présentez-vous et donnez la raison de votre appel. **Précisez que vous recherchez un contrat d'apprentissage.**
- Si votre interlocuteur ne connaît pas l'apprentissage, proposez-lui d'appeler la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au 04 72 43 51 95.
- Pensez à noter la date et l'heure et le lieu du rendez-vous. Demandez le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Faites préciser également si vous devez vous présenter accompagné-e de vos parents ou d'un adulte qui suit votre projet.

#### Vous recevez un appel :

- Pensez à laisser un crayon et un papier près de votre téléphone pour que la personne qui répond puisse noter les coordonnées de l'employeu-r-se qui vous appelle.

## CONSEIL

Enregistrez un message bref et précis sur votre répondeur.  
Les messages trop longs ou fantaisistes n'incitent pas à vous rappeler